



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-15-2021

**AVIS** est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du 8 mars 2021, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant:

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-15-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-2016, TEL QU'AMENDÉ, RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT**

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sous la rubrique Administration municipale / Règlements municipaux sur le site Internet de la ville [www.bromont.com](http://www.bromont.com).

Bromont, ce 15<sup>e</sup> jour de mars 2021.

La greffière adjointe,

Marie-Pier Therrien, avocate